

**Ministry of Economic Development,
Job Creation and Trade**

Office of the Minister

18th Floor
777 Bay Street
Toronto, ON M7A 1S5
Tel : 416-326-8475

**Ministère du Développement économique,
de la Création d'emplois et du Commerce**

Bureau du ministre

18^e étage
777, rue Bay
Toronto, ON M7A 1S5
Tél : 416-326-8475



30 septembre 2022

Mme Elyse Allan
Présidente du conseil d'administration
Investissements Ontario
250 rue Yonge, 35^e étage Toronto (Ontario)
M5B 2L7
elyse.allan@investontario.ca

Madame Allan,

Au nom du gouvernement de l'Ontario, je vous remercie de votre leadership en tant que présidente d'Investissements Ontario. Nous vous sommes reconnaissants, ainsi qu'au conseil d'administration, d'avoir dirigé la première année d'activité de l'organisme.

Nous avons le plaisir de vous écrire en votre qualité de présidente pour vous faire part des priorités du gouvernement en ce qui concerne Investissements Ontario pour l'exercice 2023-2024.

La *Loi de 2021 sur la société Investissements Ontario* charge l'organisme d'obtenir des investissements stratégiques en capital d'entreprise du secteur privé qui soutiennent le développement économique, la résilience et la création d'emplois en Ontario. Positionner l'Ontario comme une destination de premier plan pour les investissements et la création d'emplois afin de soutenir la croissance économique à long terme reste une priorité et nous apprécions le rôle de l'organisme dans l'écosystème d'attraction des investissements.

Investissements Ontario a un rôle important à jouer dans la promotion des engagements et des priorités énoncés dans le *budget 2022*, le *Plan de l'Ontario pour bâtir : Reconstruire l'économie de l'Ontario* et dans *Faire passer les sciences de la vie au niveau supérieur : la stratégie de l'Ontario*. En tant qu'organisme provincial pour les entreprises et les investisseurs nouveaux et en expansion, Investissements Ontario est particulièrement bien placée pour attirer des sociétés et des capitaux stratégiques qui contribuent à bâtir un Ontario plus fort et plus résilient.

Nous nous sommes engagés à aider Investissements Ontario à atteindre efficacement les objectifs qui lui sont assignés par la Loi, en mettant particulièrement l'accent sur les points suivants :

- concentrer les efforts pour attirer en Ontario les investissements qui offrent les plus grands avantages durables et qui sont conformes aux priorités du gouvernement; et
- offrir une expérience d'investissement coordonnée et rationalisée qui permet aux entreprises d'avoir accès à des équipes de développement commercial et à un ensemble d'outils, de services, de crédits, d'incitations et de soutiens personnalisés pour répondre aux besoins des investisseurs.

Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre d'orientation décrit nos attentes à l'égard d'Investissements Ontario pour l'exercice 2023-2024. Alors que vous continuez à définir et à cibler des investissements qui génèrent un rendement élevé et durable pour la province dans les trois secteurs stratégiques déterminés par l'organisme (fabrication de pointe, y compris l'automobile, sciences de la vie et technologie), nous vous demandons également d'entamer la prochaine phase de l'évolution d'Investissements Ontario.

Il s'agit d'activités et de stratégies visant à :

1. Poursuivre l'opérationnalisation d'Investissements Ontario

- Renforcer les capacités et les compétences fonctionnelles nécessaires pour remplir le mandat d'Investissements Ontario et en rendre compte.
- Mettre en place un modèle de fonctionnement qui assure l'opérationnalisation du programme Investissements Ontario, afin de guider les activités d'attraction des investissements.
- Élaborer un cadre de gouvernance et d'administration qui garantisse l'intégrité et la viabilité financière du Fonds pour Investissements Ontario.
- Élaborer des indicateurs de rendement clés, des normes de service et des mesures de rendement prévisionnelles, et en rendre compte publiquement, afin de rendre compte des activités d'Investissements Ontario, y compris de la capacité de l'organisme à réaliser le rendement sur investissement et l'optimisation des ressources.

2. Mettre en œuvre et améliorer l'accès aux services nouveaux et existants

- Identifier et faire progresser les possibilités d'améliorer, d'étendre et d'introduire de nouvelles offres de services qui attirent et garantissent les investissements dans la province, y compris les incitatifs non financiers et le développement de partenariats stratégiques entre les gouvernements et les partenaires d'investissement municipaux.
- Améliorer l'expérience des investisseurs et la proposition de valeur de l'Ontario en développant des services de conciergerie.

3. Concevoir et mettre en œuvre une approche « Équipe Ontario » pour attirer les investissements

- Faciliter une sensibilisation et un accès simplifiés et coordonnés à une série d'incitatifs financiers et non financiers, grâce à des partenariats entre les ministères, les organismes, les autres ordres de gouvernement, l'industrie et les partenaires d'investissement.
- Collaborer avec Croissance Ontario pour harmoniser les efforts d'attraction des investissements afin de soutenir la croissance des entreprises locales.

4. Renforcer la réputation et la crédibilité de l'organisme

- Cibler stratégiquement les entreprises qui comblent les lacunes de la chaîne de valeur de l'Ontario afin de construire et de renforcer ses secteurs clés. Il s'agit notamment des secteurs des sciences de la vie, de la fabrication de pointe (y compris l'automobile) et de la technologie.
- Tirer parti des activités existantes de reconnaissance internationale et de notoriété de la marque qui positionnent l'Ontario comme une destination d'investissement de premier plan et Investissements Ontario comme un partenaire stratégique et un facilitateur de confiance.

En tant qu'organisme du gouvernement de l'Ontario, Investissements Ontario est censée agir dans le meilleur intérêt de la province en étant efficiente, efficace et en offrant le meilleur rapport qualité-prix aux contribuables.

Les priorités des organismes gouvernementaux dans l'ensemble sont les suivantes :

1. Compétitivité, durabilité et gestion des dépenses

- Définir et poursuivre les possibilités de générer des revenus par le biais de partenariats, le cas échéant.
- Déterminer les gains d'efficacité et les économies grâce à des pratiques innovantes ou améliorer la durabilité des programmes.
- Agir dans le cadre des allocations financières de l'organisme.
- Respecter les directives applicables en matière de centralisation de la chaîne d'approvisionnement, y compris l'harmonisation des contrats pour les achats prévus et en cours, les pratiques comptables et les mesures provisoires en matière de biens immobiliers pour les bureaux de l'organisme.
- Exploiter et atteindre les résultats de référence pour les stratégies et les directives en matière de rémunération.

2. Transparence et responsabilité

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et garantir la transparence et la responsabilité dans les rapports.
- Respecter les normes et pratiques comptables et répondre aux conclusions des audits, le cas échéant.
- Définir les compétences, les connaissances et l'expérience nécessaires pour soutenir efficacement le rôle du conseil d'administration dans la gouvernance et la reddition de compte de l'organisme.

3. Gestion des risques

- Élaborer et mettre en œuvre un processus efficace permettant de détecter, d'évaluer et d'atténuer les risques encourus par l'organisme, y compris les impacts de la COVID-19 et les risques liés à toute situation d'urgence future.

4. Gestion du personnel

- Optimiser votre capacité organisationnelle pour soutenir la meilleure prestation possible de services publics, y compris le redéploiement des ressources vers les domaines prioritaires, si nécessaire.
- Soutenir la mise en œuvre de l'Initiative pour les emplois dans les collectivités, en voyant les possibilités de relocalisation de l'organisme dans des communautés où les coûts sont moindres.

5. Diversité et inclusion

- Développer et encourager les initiatives en matière de diversité et d'inclusion en promouvant un lieu de travail équitable, inclusif, accessible, antiraciste et diversifié.
- Adopter un processus d'engagement en faveur de l'inclusion afin de s'assurer que toutes les voix sont entendues pour éclairer les politiques et la prise de décision.

6. Collecte des données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données dans la prise de décision, le partage d'informations et l'établissement de rapports, afin d'établir des rapports fondés sur les résultats et d'améliorer la prestation de services.
- Accroître le partage de données avec ApprovisiOntario, le cas échéant, en ce qui concerne les dépenses et la planification des achats, les accords contractuels et les relations avec les fournisseurs, afin de favoriser la prise de décisions fondées sur des données.

7. Livraison numérique et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre la numérisation pour la prestation de services en ligne afin de garantir le respect des normes de service à la clientèle.

- Utiliser une variété d'approches ou d'outils pour assurer la prestation de services dans toutes les situations, y compris en poursuivant les méthodes de prestation qui ont évolué depuis la COVID-19.

Nous continuerons à vous informer des priorités du gouvernement en matière de développement économique afin d'orienter les plans d'affaires et les stratégies sectorielles d'attraction des investissements d'Investissements Ontario, en fonction de l'orientation de la politique provinciale en vigueur.

Nous attendons avec impatience de savoir comment nos priorités seront prises en compte dans le prochain plan d'entreprise de l'organisme et dans ses activités courantes.

Nous sommes convaincus que le ministère et l'organisme maintiendront une relation de coopération qui facilitera une surveillance efficace de l'organisme. Le sous-ministre continuera à permettre, à soutenir et à faire progresser le développement d'Investissements Ontario et sa capacité à atteindre les objectifs qui lui sont assignés par la Loi. Nous demandons au personnel de l'organisme de continuer à fournir à notre bureau et au ministère dans son ensemble des mises à jour opportunes sur le développement des dossiers d'investissement essentiels et sur les progrès globaux, afin de les inclure dans les rapports d'activité trimestriels.

Nous vous remercions, ainsi que le conseil d'administration d'Investissements Ontario, pour vos services et votre soutien continu. Ensemble, nous avons un programme ambitieux pour Investissements Ontario. Nous nous réjouissons de travailler avec vous pour créer des possibilités et de la prospérité pour la population de l'Ontario.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à contacter le sous-ministre Stephen Rhodes.

Je vous prie d'agréer, Madame la présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Original approuvé par :

Victor Fedeli

Ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

CC : Heather Potter, chef de cabinet, bureau du ministre

Stephen Rhodes, sous-ministre, ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

Trevor Dauphinee, directeur général, Investissements Ontario

David Barnes, sous-ministre adjoint, Division des politiques commerciales, de l'industrie et des investissements, ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce